

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 65

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Vaincue
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite).

Porrentruy (Amagetobria Rauracorum*) possède de 3 à 4000 âmes de population, est bien bâti, avec ses rues larges et bien percées ; il existe dans son enceinte trois sources intarissables, trois jolies fontaines et plusieurs édifices remarquables.

On y distingue d'abord l'hôpital avec l'hôtel de Rosé adjacent, qui en est devenu une annexe, celui de Billieux (à présent de Gohr) celui de Landberg, celui des Halles, celui de Roggenbach, l'hôtel de ville et celui de Gléresse où se tient la Préfecture, et où l'on peut voir la chambre qu'occupait St François de Sales évêque de Genève, etc.

Le château domine la ville au Nord où sont les appartements occupés vers la fin du dernier siècle, par la princesse Christine de Saxe avec vue splendide sur la ville, et qu'on appelle encore aujourd'hui le pavillon Christine.

La tour Réfousse à l'extrémité N-O est de la plus haute antiquité, bien conservée ; de son sommet on découvre tout l'horizon du pays.

On voit dans la cour du château un puits d'une si grande profondeur, que le projectile qu'on y jette n'atteint l'eau qu'après quelques secondes, par la répercussion qui se fait entendre.

* L'opinion que Porrentruy aurait été l'ancienne Amagetobria qui avait cours à la fin du dernier siècle, est aujourd'hui abandonnée.

C. F.

** Inexact. L'hôtel de Gléresse a été construit dans la seconde moitié du siècle dernier. L'auteur a confondu avec l'ancien hôtel.

C. F.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 9

VAINCU

Indifféremment, Melle Comandre l'ouvrit, devint très pâle, puis sentit soudain son visage s'empourprer.

— Une mauvaise nouvelle ? interrogea Clotilde.

— Non, excellente !

— De quel ton tu dis cela !

— Du ton qui convient... On me sait riche,

J'ai vu dans les caves du Prince, les restes d'un tonneau de la contenance de quinze cents muids dont les douves en chêne étaient d'une seule pièce : il servait au vin de l'ordinaire.

La tour du Coq à l'extrémité E était uniquement destinée aux bureaux de la chancellerie aulique et aux archives.

L'Evêché était féodal de l'Empire. Le Prince ajoutait à ses dignités celle de prince du Saint Empire romain. Il y avait au château un hôtel de monnaies à ses armes (la croise de Bâle) : les monnaies portaient l'effigie du Souverain. Les sentences de mort s'expiaient par la corde et par le glaive.

Les appels ressortaient de la haute cour de Wetzlar, dans le Palatinat.

Il était affecté un million de florins *) par an sur le budget. Les emplois étaient remplis par des gens du pays selon leurs capacités ; quand on avait une connaissance au château, on pouvait y amener un ami ou deux sans se gêner pour la dépense.

Le couvent des Capucins situé au dessous du château, était en nom pour ses escargots assaisonnes aux fines herbes, et son café Mok... On y descendait du château par un escalier couvert.

La déchéance du dernier de nos Princes a une cause trop particulière pour ne pas en faire connaître le motif que je peux alléguer ici avec certitude, d'après un témoin oculaire. (**)

C'est bien à l'évêque de Lydda, Gobel de Thann, qu'on doit l'imputer, pour se venger d'un sanglant affront. Devenu suffragant de l'évêque de Bâle, il jouissait de beaucoup d'influence sur l'esprit de la noblesse et du clergé.

Pour se porter candidat au rang suprême de Prince évêque de Bâle, on exigeait la preuve de seize quartiers de haute noblesse dans l'une et l'autre branche de famille. Le chanoine de

*** Le florin d'Allemagne équivaut à 2 fr. 50 argent de France.

**** Nous ne donnons cette version que comme échantillon des bruits de l'époque. Inutile d'ajouter qu'il n'y a rien de vraisemblable dans ce racontar.

Roggenebach, candidat à la mitre de Bâle, dut recourir au puissant crédit de Lydda pour obtenir l'élection tant désirée, et comme on était obligé pour ainsi dire de l'acheter, on promit une forte somme, (trois cent mille florins dit-on) devant servir à acquitter ses dettes, car il aimait le jeu et le jeu. On était presque sûr de réussir, si on ne l'était réellement.

Dès que l'ambition de M. de Roggenbach fut assouvie, le jour du sacre arrivé, étant aux pieds du tabernacle à l'église du collège, seule consacrée à ces sortes de pompes, on ne put s'empêcher de remarquer en lui un air contraint qui ne présageait rien de bon.

Au gala de la cour, l'auteur de ce triomphe fut nettement éconduit : on refusa la sanction d'une promesse sacrée, telle qu'il la croyait ; Mgr Gobel fut abreuvé d'amertumes, de sarcasmes piquants dont il se vit si offensé que, sur le champ il quitta le château, et partit pour Paris — c'était 1789.)

Bientôt il fut nommé évêque métropolitain constitutionnel de Paris.

L'entourage d'individus tarés de réputation riches qu'on ne saurait trop ménager, le perdit.

Lié d'amitié intime avec le baron de Trenck connu pour avoir passé les deux tiers de sa vie dans les prisons d'Etat de la Prusse et avec un certain Anacharsis Klotz, aussi Prussien, chef alors de la secte des athées, l'évêque de Lydda devenu évêque de Paris, abjura le christianisme en déposant sur la barre de la convention ses ornements sacerdotaux, et en disant que tout ce qu'il prêchait touchant les mystères de la foi était de pure momerie et cagoterie. Il paya de sa vie cet oubli de ses devoirs. (').

A l'occasion d'un simulacre de fête donnée au champ de Mars pour reconnaître l'Etre su-

*) Erreur. L'élection du prince évêque Joseph de Roggenbach se fit le 25 novembre 1782.

C. F.

**) Gobel impliqué dans le procès de Chaumette fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et coupable d'athéisme.

C. F.

S'il s'agit dans cette lettre de M. Jules Comandre, je dois la lire... T'imagines-tu qu'aucun écho de la ville n'est venu jusqu'à moi, et que j'ignore ton héritage et ses conditions ?

Marthe se laissa enlever la lettre.

Il revenait, humble, affectueux, suppliant, jurant qu'il avait toujours aimé Marthe ; que seulement sa pauvreté à lui, l'avait éloigné, par orgueil, mais qu'il était trop heureux que la volonté suprême de cette morte, qu'il bénissait à genoux, lui rendit la fiancée, des beaux jours de sa jeunesse.

— Et tu le refuses, lui, plus une fortune ?

— interrogea tranquillement la jeune femme.

— Je le refuse... oui.

prème, Robespierre, en despote sanguinaire, voulut sacrifier en holocauste ces vils renégats, ces apostats. Comme dictateur absolu, il les condamna tous sans exception à la guillotine ; l'exécution s'en fit sur la place de la Révolution.

On assure que le repentir de l'évêque Gobel quelque tardif, se démontra sincère au dernier moment d'une vie si agitée, et qu'il fit une assez belle mort.

Ses beaux appartements au château, dûs au talent décoratif de M. Pâris de Besançon, architecte du Prince frappaient la vue d'admiration ; on eût, du dehors supposé les ornements collés au mur, tant le style en était hardi ; on les a totalement démolis après la Révolution.

La disparition subite de l'évêque de Lydda et son séjour à l'Assemblée nationale de Paris, fit penser qu'il ne s'en tiendrait pas là, et mit le prince dans l'obligation de requérir de l'Empereur d'Autriche dont il dépendait, un secours, de manière à lui prêter main forte et assistance contre toute agression étrangère. Peu après, cette démarche suggérée par la prudence porta son effet ; un bataillon autrichien vint tenir garnison à Porrentruy où il resta pendant un an, du 19 Mars 1791 au 27 Avril 1792, la veille de l'arrivée des Français. Cette troupe quitta Porrentruy pour escorter le Prince lequel se retira d'abord à Bienne ; de là à Constance, où il mourut en 1794.

(A suivre.)

Vous ne feriez pas mal d'en faire autant

La clientèle infortunée que sa mauvaise étoile eût conduite avant-hier dans la boutique de Flamboyard eut été témoin d'une scène à tout casser.

Le gros homme était là, au milieu de son magasin, rouge comme un coq, congestionné, tournant sur lui-même comme un taureau furieux, ses poings énormes tendus vers un petit commis nouvellement arrivé.

— De quoi ? de quoi ? hurlait-il. Tu dis que tu veux te confesser ? Ah ! ça, est-ce que tu te moques de moi, espèce de probre à rien ? est-ce que tu prends ma maison pour une jésuite ? Est-ce que tu crois comme ça que je vais te laisser raconter aux curés tout ce qui passe ici ? Tu sais, ne me parle plus de cela,

— Tu l'as aimé !... Il t'a dit qu'il t'aimait ?
— Oui.

— Et tu ne veux plus de lui ?... Pourquoi ?
— Parce qu'il mentait alors, qu'il ment aujourd'hui, et que je le méprise.

— Elle le méprise ! — répeta pensivement Clotilde, qui, à son inexprimable étonnement, se sentait plus atteinte dans son amour-propre que dans son cœur. Et c'est pour cet homme qu'elle méprise, et qui est méprisable en effet, que j'ai repoussé désespérément, celui qui véritablement m'aimait... mon mari !

Pour la première fois depuis bien des jours, Marthe s'endormit ce soir-là, en bénissant Dieu. L'idole était brisée, le piédestal vide.

Et pendant qu'elle envoyait son action de grâces vers le ciel, sans un regret, sans un soupir, une catastrophe épouvantable terrifiait Paris, l'Opéra-Comique brûlait, s'écroulait, ensevelissant sous ses décombres des centaines de victimes asphyxiées ou carbonisées.

Dès le lendemain matin, quelques journaux, ti-

jamais, ou sinon !...

Un mouvement furieux de la jambe droite compléta la pensée de Flamboyard, signifiant qu'à la première récidive le patron enverrait d'un coup de pied son commis jusque sur l'autre trottoir.

Pauvre petit ! il n'y a que huit jours qu'il est là, et déjà que de sanglots il a dévorés ! Quel guépier que cette maison ! et comment pourra-t-il supporter ses deux années d'apprentissage ?

Voilà ce qu'il se dit, l'enfant ; et, tout en rangeant des cartons derrière un comptoir, il se baisse le plus qu'il peut pour cacher ses larmes pendant que, de tous les coins du magasin, lui arrivent, sous l'œil bienveillant de Flamboyard, des injures de toutes sortes.

— Eh ! cagot ! eh ! jésuite ! viens donc, buveur d'eau bénite !

A ce moment, un mouvement de stupeur se produit dans la boutique ; les clamours cessent par enchantement tandis que la porte s'ouvre et que Flamboyard, se précipitant vers le seuil, dit de sa voix la plus mielleuse :

— Entrez donc, Monsieur le Curé !

C'est, en effet, un curé qui se présente. Que vient-il faire dans cette galère ? Il ne sait donc pas chez qui il entre ?

Il le suit sans doute parfaitement ; car il dit d'un ton très assuré et avec un bon sourire :

— C'est ici M. Flamboyard ?

— Oui, Monsieur.

Ce n'est pas que l'envie lui manque de répondre par quelque blasphème ; mais, s'il est franc-maçon, il est avant tout commerçant ! Le visiteur est peut-être un client, et quel client est plus facile à plumer qu'un curé ? toujours content, toujours solvable, c'est délicieux !

Et plus, couler à une soutane tous les vieux rossignols défraîchis qui garnissent le fond des rayons, c'est encore lutter contre l'hydre cléricale. Aussi est-ce avec empressement que le gros homme, essayant de courber l'échine, répète la question consacrée :

— Vous désirez ?

— Vous parler un instant, Monsieur, si c'est possible.

Un instant après, Flamboyard très intrigué est assis en face du curé.

Monsieur, dit celui-ci, je viens accomplir près de vous une mission qui n'aura rien de désagréable, je pense. Je viens vous apporter de l'argent. Vous avez été victime, il y a quelques années, d'un vol assez important. Le coupable s'est repenti et je suis chargé de vous apporter de sa part la somme de 1.227 fr. 75 montant du capital soustrait et des intérêts

rés habilement pendant la nuit, quelques déperches particulières répandirent la sinistre nouvelle dans la petite ville de X... Une servante malavivante l'annonça aux jeunes femmes : elles firent acheter un journal et lurent en frémisant les premiers détails.

Dans la soirée, le vieux notaire fit demander à Mlle Comandre si elle avait eu de très récentes nouvelles de son frère.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, M. Leblanc força la consigne : son premier mot fut une interrogation analogue à celle de la veille.

— Non, non, — fit Marthe — nous n'avons rien reçu... Parlez vite... Un malheur, n'est-ce pas ?

— Une coïncidence inquiétante, tout au plus : Monsieur votre frère peut être souffrant, légèrement blessé... Il faut du calme, de la patience.

— J'en aurai... mais qu'y a-t-il ?

(La suite prochainement).

ébus.

— 1. 227 fr. ? Mais Monsieur le Curé, je ne vois vraiment pas d'où peut venir cette... cette...

— Cette restitution ? Pour cela je suis dans l'impossibilité de vous renseigner. Je suis lié par le secret de la confession.

D'ailleurs ce détail importe peu, l'essentiel étant que vous rentrez dans votre bien. Voilà qui est fait ; ayez donc l'obligeance de m'endonner un reçu.

— Très volontiers, s'écria le gros homme radieux : des reçus comme ça, j'en donnerais bien toute la journée. Est-ce que cela vous arrive souvent de faire des commissions comme celle-là ?

— Quelquefois. Voyez-vous, Monsieur Flamboyard, si la religion n'est pas indispensable pour être honnête, elle y aide joliment. Sans elle, vous n'auriez probablement jamais été remboursé, ce qui prouve que la confession a du bon !

... Je renonce à dépeindre l'ahurissement des commis quand ils virent le patron reconduire jusqu'à la porte un curé qui n'avait rien acheté, et là, lui donner une chaleureuse poignée de mains.

Mais où l'ahurissement général atteignit les limites de l'inviscible, ce fut quand Flamboyard, campé au milieu de sa boutique, cria au petit commis dont les yeux étaient encore rouges :

— Tu vas aller te confesser tout de suite, et plus vite que ça ! Quant à vous, ajouta-t-il en se tournant vers les autres employés, vous ne feriez pas mal d'en faire autant, tas de che-napans !

Jean des TOURELLES

Aux champs

Des fossés. — Les mouches et les chevaux. — Beurre frais. — Conservation des champignons. —

Les fossés ont, en agriculture, plusieurs utilités. Mais leur principal rôle est de délimiter, de borner les propriétés malgré que cependant ils servent aussi de rigoles et de canaux d'irrigation.

Un fossé peut être considéré comme fossé de clôture ou fossé de limite. Le premier cas exige légalement une profondeur de 0 m. 65 et une largeur de 1 m. 30

Si la largeur d'un fossé ne dépasse pas 0 m. 70, on le considère comme fossé de clôture.

Les fossés demandent un certain entretien. Il y en a notamment qui se trouvent parfois placés au bas de certains champs en pente et qui obligent à procéder à l'opération du *tombarellement*, c'est-à-dire que ces fossés retiennent les terres entraînées par les eaux. Ces terres ainsi amassées, entassées dans le fossé, doivent être reprises et reportées à la partie supérieure du champ... Dans certaines terres et suivant la température, cette opération doit être parfois renouvelée souvent.

Il importe alors que les fossés ayant cette utilité, soient parfaitement entretenus.

Il peut arriver parfois, dans les vignes surtout, qu'on soit obligé non seulement d'avoir un large et profond fossé au bas de la propriété, mais même encore de creuser dans le sens de la largeur, c'est-à-dire perpendiculairement à la pente, d'autres fossés qui auront le même but : d'arrêter les terres entraînées par les eaux.